



Traité Troumot

Michna 5 - Chapitre 10

תלתן שנפלה לתוך בור של יין, והיא תרומה, או במעשר שני אם
יש בזרע כדי ליתן טעם, אבל לא בעץ. ובשביעית, ובכלאי
הכרם, ובהקדש אם יש בזרע ובעץ כדי ליתן טעם.

Du fenugrec qui est tombé dans une citerne de vin [profane] : si le fenugrec était de la térouma ou de la deuxième dîme, cela dépend s'il y a dans la semence de fenugrec de quoi donner son goût au vin ; le bois du fenugrec n'intervient pas. Si c'était du fenugrec de la septième année ou provenant d'un mélange interdit avec la vigne (kilayim), ou provenant d'objets consacrés, cela dépend s'il y a dans la semence et dans le bois de quoi donner son goût au vin.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions